

Procès-verbal de l'assemblée spéciale dûment convoquée du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le mercredi 17 août 2016 à 19.00 heures au centre communautaire du 16 Principale Nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénomme, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.00 heures.

Monsieur Alain Fortin maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2016-08-181 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé avec les ajouts suivants;

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 1.01; Ouverture de la rencontre par le maire
- 1.02; Adoption de l'ordre du jour

SUJETS

- 2.01; Modification à la programmation de la TECQ
- 2.02; Demande de soumissions par le SEAO pour asphaltage; chemin de Lytton
- 2.03; Demande de soumissions par invitation pour réparations Ponceau du ruisseau Pilon
- 2.04; Demande de soumissions pour travaux chemin de l'Aigle
- 2.05; Montée Nault
- 2.06; Projet « Au coeur du Village » phase 3, information
- 2.07; Administration; bureau
- 2.08; Conditions des chemins, rang six et Aigle

3.00; PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

4.00; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-08-182 MODIFICATION TAXES D'ACCISE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton désire modifier sa programmation de travaux de la subvention de la taxe d'accise (TECQ);

EN CONSÉQUENCE;

Sur une proposition de Michel Dénomme et résolu à l'unanimité d'inscrire ces travaux sur la programmation 2016-2017;

Pavage chemin de Lytton; Évalué à 175,000\$
Réparation du ponceau Pilon; chemin de Montcerf; 30,000\$
Rechargement sur le chemin de l'Aigle; 20,000\$

Il est entendu que le conseil s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité

2016-08-183 DEMANDE DE SOUMISSIONS VIA LE SITE SEAO;
PAVAGE CHEMIN DE LYTTON

Proposé par Monsieur Réjean Lafond et il est résolu de déposer un appel d'offres via le site SEAO pour du pavage sur le chemin de Lytton sur une distance de 1.37 kilomètre et de mandater le service d'ingénierie de la MRCVG pour préparer les plans et devis.

Il est entendu que le conseil s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Ces travaux sont dans la programmation de la taxe d'accises 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

2016-08-184 DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR INVITATION;
PONCEAU PILON

CONSIDÉRANT que nous désirons procéder à un appel d'offres pour faire des réparations au ponceau du ruisseau Pilon situé à l'extrémité de la rue principale Sud;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de demander des soumissions par invitation pour faire des réparations au ponceau Pilon et de mandater le service d'ingénierie de la MRCVG pour préparer les plans et devis.

Ces travaux sont dans la programmation de la taxe d'accises 2014-2018.

Il est entendu que le conseil s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité

2016-08-185 DEMANDE DE SOUMISSION PAR INVITATION
RECHARGEMENT CHEMIN DE L' AIGLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder à un appel d'offres pour par invitation pour du rechargement de matériaux granulaires sur le chemin de l'Aigle sur une distance approximative de 1000 pied.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu de demander des appels d'offres par invitation pour du rechargement de matériaux granulaires sur le chemin de l'Aigle.

Il est proposé également de mandater le service d'ingénierie de la MRCVG pour préparer les plans et devis.

Ces travaux sont dans la programmation de la taxe d'accises 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

2016-08-186 ASSEMBLÉE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en discussions pour obtenir de l'aide gouvernementale afin de trouver une solution pour que les transporteurs de bois n'empruntent plus le chemin de Montcerf et la rue principale sud;

CONSIDÉRANT le nombre important de camions qui circulent sur le réseau routier de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les chemins sont très endommagés par ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas les moyens financiers pour réparer les chemins adéquatement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réjean Lafond et il est résolu de faire une assemblée publique à une date qui sera déterminée invitant les contribuables de la municipalité afin de discuter et d'informer ceux-ci de l'intention du conseil municipal à faire une taxe spéciale afin de réparer ces chemins.

Adoptée à l'unanimité

2016-08-187 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.40, Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes
Directrice générale/sec, trésorière.